



Conclusions politiques
de la Réunion du comité des
politiques d'environnement de
l'OCDE au niveau ministériel,
tenue les 29 et 30 mars 2012, à
l'intention de la Conférence
Rio+20



CONCRÉTISER LES PROMESSES DE **LA CROISSANCE VERTE**

Réunion du Comité des politiques
d'environnement (EPOC)
au niveau ministériel
29-30 mars 2012



Nous, les Ministres¹ réunis au siège de l'OCDE les 29 et 30 mars 2012 ;

Nous rappelons que le développement durable est un objectif fondamental des gouvernements des pays membres et de l'Organisation elle-même, comme indiqué dans le communiqué de la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des Ministres (RCM) de mai 2001 [[PAC/COM/NEWS\(2001\)48](#)]. Nous insistons sur l'importance qu'il y a à poursuivre les travaux sur le développement durable à l'OCDE.

Nous rappelons en outre que la RCM de 2009 a adopté la « Déclaration sur la croissance verte » [[C/MIN\(2009\)5/ADD1/FINAL](#)] et que la RCM de 2011 a accueilli favorablement la *Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte* [[C/MIN\(2011\)4](#) et annexes 1 et 2 ; [C/MIN\(2011\)5](#) et [C/MIN\(2011\)5/FINAL](#)]. Nous sommes d'avis que la croissance verte est un moyen pratique de réaliser bon nombre des objectifs du développement durable, mais qu'elle ne saurait s'y substituer. Nous notons que la finalité de la croissance verte coïncide étroitement avec l'un des deux grands thèmes de la conférence Rio+20, à savoir l'économie verte dans le cadre du développement durable et de l'éradication de la pauvreté. Nous soutenons le travail engagé par l'OCDE sur la croissance verte, et nous réjouissons de la contribution qu'il apporte aux discussions de la conférence Rio+20.

Nous accueillons avec satisfaction les *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2050* (les *Perspectives*), ouvrage qui répond à la demande formulée à notre réunion de 2008. Nous estimons qu'il contient d'importants résultats concernant le climat, l'eau, la biodiversité et la santé humaine qui devraient éclairer utilement les débats de la conférence Rio+20 à venir. Nous prenons également acte de la nécessité pour l'OCDE d'accorder une plus grande attention à d'autres enjeux environnementaux, notamment l'efficacité d'utilisation des ressources et l'efficacité énergétique, l'agriculture durable et la sécurité alimentaire, la réduction des risques liés aux produits chimiques et la gestion des déchets, ainsi que l'aménagement du territoire sous l'angle de l'environnement.

Les *Perspectives* montrent bien qu'il faut agir sans tarder pour relever des défis environnementaux majeurs, modifier la trajectoire de développement et éviter les conséquences et les coûts de grande ampleur que pourrait entraîner l'inaction. Nous nous référons aux enseignements qui se dégagent des *Perspectives* pour confirmer que le maintien du statu quo en matière de croissance et de développement aurait de graves conséquences pour la biosphère de la Terre. Même si des incertitudes demeurent concernant les seuils environnementaux, franchir ces seuils entraînerait de véritables pertes de bien-être et de prospérité.

Nous notons aussi qu'une bonne gouvernance et des politiques bien conçues peuvent grandement atténuer ces pressions et répondre en même temps aux légitimes aspirations au développement de tout un chacun. Nous reconnaissons qu'il importe de réunir les conditions propices à un passage sans à-coups à une croissance verte inclusive et équitable.

Nous estimons que la *Stratégie de l'OCDE pour une croissance verte*, publiée en mai 2011 et enrichie par des analyses ultérieures, fournit une importante panoplie d'instruments pour aborder nombre des problèmes de développement auxquels la communauté mondiale est confrontée. Nous attendons avec intérêt le rapport à venir de l'OCDE sur la croissance verte dans les pays en développement et les économies émergentes, et nous félicitons de la contribution de ces dernières au rapport, laquelle renforcera sa pertinence et son utilité pour l'action publique.

¹ Ministres et Représentants d'Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chili, Colombie, Corée, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Luxembourg, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie et de l'Union Européenne.

Nous invitons l'OCDE à donner une plus vaste portée, tant thématique que sectorielle, à son analyse sur la croissance verte, conscients que la croissance verte doit être encouragée dans tous les secteurs et tenir compte des liens qui existent entre eux. Nous affirmons que l'idée de croissance verte ne saurait se substituer au paradigme plus large du développement durable. Une politique de croissance verte vise à favoriser la croissance économique et le développement tout en veillant à ce que les actifs naturels continuent de fournir les ressources et les services environnementaux sur lesquels repose notre bien-être. La croissance verte renvoie non pas à une prescription universelle, mais à une approche qui vise à prendre en compte des niveaux différents de développement, de dotation en ressources et de pressions environnementales.

Nous soutenons les efforts visant à inscrire systématiquement la croissance verte dans la politique économique, et reconnaissons le rôle important des ministères des finances et de l'économie, et de leur collaboration avec nos propres ministères, comme avec ceux qui sont notamment chargés de l'innovation, du perfectionnement des compétences, de la gestion des ressources naturelles, de l'agriculture et de l'énergie. Le secteur privé jouera un rôle majeur dans la concrétisation des promesses de la croissance verte. Nous insistons sur la nécessité que les gouvernements établissent des cadres propices à la mobilisation de l'investissement privé et travaillent véritablement en partenariat avec le secteur privé et la société civile dans le sens de la croissance verte. La réussite des politiques de croissance verte dépend de la sensibilisation des consommateurs et des entreprises à la nécessité et aux possibilités de changements, et de la volonté des gouvernements d'appliquer des politiques qui modifient les incitations auxquelles sont exposés ces groupes. Cela souligne l'importance que revêtent l'accès à l'information, la sensibilisation et la participation du public en matière d'environnement, de même que les réelles possibilités de recours en révision judiciaire et administrative de décisions susceptibles d'influer sur l'environnement. Nous comptons sur l'OCDE pour qu'elle œuvre avec les pays à l'étude de modalités d'application et de méthodes de gouvernance qui soient adaptées aux différents contextes nationaux.

Nous tenons à souligner que pour permettre aux pays de suivre efficacement la mise en œuvre de leur stratégie nationale de croissance verte et les progrès accomplis sur la voie des objectifs qui pourraient être convenus à la conférence Rio+20, des instruments de mesure concrets devront être élaborés. Nous saluons les travaux en cours à l'OCDE sur les indicateurs de la croissance verte [[C/MIN\(2011\)5/FINAL](#)], qui complètent utilement le PIB en donnant un moyen d'apprécier et de faire connaître les progrès réalisés concernant le découplage de la pollution et de la consommation de ressources par rapport à la croissance, ainsi que l'impact de l'activité économique sur les actifs naturels et le bien-être humain, y compris la protection de la santé humaine. Nous demandons instamment à l'OCDE de coopérer avec d'autres organismes compétents pour concevoir un cadre commun facilement utilisable en pratique par tous les pays, compte tenu de leur situation et de leurs capacités. Nous sommes désireux de recueillir une plus large adhésion en faveur de ces indicateurs à la conférence Rio+20.

Nous nous engageons à faire en sorte que le programme d'action pour la croissance verte, le libre-échange et la liberté d'investissement au service du développement durable, ainsi que la diffusion des technologies vertes et de l'innovation se renforcent mutuellement. Nous insistons sur le fait que la croissance verte ne devrait pas constituer un moyen d'instaurer une discrimination ou servir de prétexte au protectionnisme économique ; parallèlement, les politiques en matière d'échanges et d'investissement ne doivent pas être un obstacle à la croissance verte ou au développement durable. Nous notons que l'OCDE n'a pour l'instant relevé aucun signe de protectionnisme vert en matière d'investissement. Il conviendrait de renforcer la coopération internationale, notamment dans le domaine du développement des capacités, afin de favoriser les systèmes de production non polluants dans tous les pays, et d'éviter le transfert de productions polluantes vers des pays appliquant des réglementations moins strictes. Nous invitons l'OCDE à continuer d'estimer et d'évaluer les subventions aux combustibles fossiles et autres subventions, en vue d'étayer les efforts entrepris par les pays pour rationaliser ou abandonner progressivement les subventions

préjudiciables à l'environnement et inefficaces, comme celles en faveur des combustibles fossiles, qui encouragent la surconsommation, tout en apportant un soutien ciblé aux plus pauvres.

Nous estimons que les travaux sur le développement durable et l'environnement devraient être prioritaires dans les activités menées par l'OCDE en coopération avec les pays faisant l'objet d'un engagement renforcé (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde et Indonésie), ainsi qu'avec la Russie et d'autres pays émergents et en développement. Nous sommes convaincus que tous ont intérêt à mettre en commun leurs données d'expérience, notamment dans le cadre du processus d'examen par les pairs amélioré et rationalisé de l'Organisation, de sorte que la croissance verte puisse se fonder sur une aide à la formulation des politiques tenant compte de la spécificité des pays.

Nous soutenons les efforts visant à accélérer et à envisager plus largement la transition planétaire vers une économie verte inclusive, faisant prévaloir le développement durable et l'éradication de la pauvreté, ainsi qu'à stimuler l'action internationale et à accroître la coopération dans des domaines clés pour l'environnement et le développement social comme l'agriculture, l'eau, l'énergie, l'emploi et l'éducation. Nous sommes déterminés à renforcer à tous les niveaux (local, infranational, national, régional, mondial) les structures de gouvernance dont dépendent l'instauration du développement durable et la réalisation des objectifs convenus à l'échelle internationale. Nous comptons bien progresser dans ces domaines à l'occasion de la conférence Rio+20. Nous apportons notre soutien à la conférence Rio+20 et sommes résolus à contribuer à ses résultats.